

COMMUNAUTE INTERNATIONALE
POUR LES LABYRINTHIDES
INTERNATIONAL BETTA SPLENDENS CLUB



**Congrès C.I.L. / I.B.S.C. de Printemps
- du 21 au 23 avril 2017 -**

Colonie des Basses Pierre
Route des Basses Pierre
88 480 Saint Rémy

Tél : (0033) 2 54 52 20 40 - Fax : (0033) 2 54 52 20 49

Coordonnées GPS :
48°20'01.8"N 6°47'60.0"E
48.333842, 6.799996

<http://www.cil-ibsc.fr> : programme et accès détaillés
<http://www.cil-ibsc.fr/forum/> : programme, participants,
covoiturage, liste des espèces à la bourse, échanges, ...

Inscriptions aux concours

Betta splendens :

Marc MAURIN
6, rue de l'Étoile
13240 Septèmes Les Vallons
Tel : (00 33)4 91 09 77 07
marcmaurin@free.fr

Formes naturelles :

Michel DANTEC
35, rue André Malraux
41000 BLOIS
Tel: (00 33)2 54 43 28 63
mfdantec@yahoo.fr

Inscriptions hébergement et repas :

Sylvain MATHIEU – 5 bis grande rue – 54 330 CHAOUILLEY
06 77 19 92 48 – mathieusylv@yahoo.fr

Programme du congrès – St Rémy 2017

Vendredi 21 Avril 2017

Accueil des participants à partir de 18H00

19H15 Repas

21H00 Réunion de bureau & débat libre

Samedi 22 Avril 2017

09H00 Clôture des enregistrements pour :

-le concours de *Betta splendens*

-le concours "forme naturelle"

-le concours photos (pour 14h - délai de rigueur)

10H00 **Exposé : *Méthodologie des analyses ADN***

Dr Parames Laosinchai

10H30 **Exposé : *Ces fascinants Betta***

Michel Dantec

11H30 Détente

12H15 Repas

14H30 **Exposé : *Evolution du genre Betta en Thaïlande et en Asie du Sud-Est***

Professeur Bhinyo Panijpan & Dr Parames Laosinchai

16H30 **Exposé : *L'origine du Betta Giant***

Dr Pintip Ruenwogsa & Dr Namkang Sriwattanarothai

18H30 Remise des prix

19H15 Repas

21H00 Réunion - Débat libre

Dimanche 23 Avril 2017

10H30 Préparation de la bourse

11H00 Bourse / échanges entre vendeurs (accès restreint)

11H30 Bourse ouverte aux adhérents et au public (tous poissons et plantes)

13H00 Repas de clôture

L'accès aux conférences et aux expositions est libre et gratuit pour tous. Les expositions ne seront pas accessibles le samedi matin pendant les jugements, ni pendant les heures de repas.

Un cadeau de bienvenue sera remis aux participants du congrès et à la bourse (jusqu'à épuisement des stocks disponibles).

Notre partenaire ZOOMED sera sur place. Une présentation des produits de la gamme spécifique BETTA sera faite par la responsable de ZOOMED FRANCE.

Règlement du concours Show Betta

a) Le concours est ouvert à tous les éleveurs de *Betta splendens* avec un nombre maximum de poissons limité à 20.

Une participation financière forfaitaire de 15€ sera demandée lors de l'enregistrement des poissons pour les éleveurs non adhérent.

Gratuit pour l'éleveur affilié à : CIL/IBSC, IGL, AAGB, EAC, IBC, AAI ou NVL.

b) Les poissons **inscrits** doivent parvenir au plus tard **le samedi 22 avril 2017 à 9h00.**

c) Les éleveurs ayant pré-inscrits leurs poissons avec leur réservation d'hébergement sont prioritaires.

d) Les autres éleveurs se verront attribuer des bacs par ordre d'arrivée, en fonction des bacs disponibles et pour un maximum de 5.

e) Les poissons expédiés voyagent aux risques et périls des éleveurs. Ils ne seront pas réexpédiés.

f) Les catégories seront déterminées avec les juges.

Le standard du jugement est celui de la CIL/IBSC habituellement utilisé dans ce type de concours. Le jugement est sans appel.

g) Les poissons participant au concours **ne seront retirés qu'à la fin de l'exposition - concours** après en avoir averti l'organisateur.

h) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'eau disponible sur place.

i) Votre participation implique de fait le respect du présent règlement et du code de déontologie.

Concours Photographies

Règlement :

a) le concours est ouvert à tous les amateurs.

b) le concours photographies porte exclusivement sur les Anabantoïdes et familles apparentées.

c) format retenu : 15 cm x 21 cm et 20cm x 30 cm (en couleur).

d) le nombre de photographies est limité à cinq par exposant.

d) les clichés sont présentés pour le jugement sur table ou sur tableau en fonction de la place disponible.

e) le tirage papier est le seul autorisé.

f) les juges sont désignés par l'association organisatrice et leur jugement est sans appel.

Note : Les clichés sont à fournir pour le samedi 22/04/2017, 14h - délai de rigueur.

Fiche d'inscription "HEBERGEMENT / REPAS"
CONGRES C.I.L. / I.B.S.C. – St Rémy 2017
du 21 au 23 avril 2017

Fiche à retourner impérativement avant le 31/03/2017 accompagnée de son règlement (chèque, virement bancaire ou Paypal) représentant le total de l'hébergement à : **Sylvain MATHIEU – 5 bis grande rue – 54 330 Chaouilly.**

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
TEL.....
EMAIL :

REPAS

Vendredi soir	8,00 € x.....	=	€
Samedi midi	11,00 € x.....	=	€
Samedi soir	11,00 € x.....	=	€
Dimanche midi	11,00 € x.....	=	€

NUIT & Petit déjeuner à la colonie (1)

Vendredi à Samedi	29,00 € x.....	=	€
Samedi à Dimanche	29,00 € x.....	=	€
Participation à la location de la salle (par pers.)	5,00 € x.....	=	€

Total général =..... €

Référence bancaire

(1) ATTENTION en chambrée de 4, 5, 7 ou 8 lits.

* dans la limite des chambres disponibles et par ordre de réception (date de la poste ou du mail faisant foi).

Pas de chambre single ou double disponible.

Merci de signaler votre préférence pour votre co-locataire de chambrée.

En l'absence de mention, les chambres sont complétées par obligation.

Chèque à établir à l'ordre de : CIL – IBSC Congrès 2017

Virement bancaire :

IBAN : FR 76 1440 6001 6077 8969 6204 620 ; BIC : AGRIFRPP844

RIB : 14406 00160 77896962046 20

Agence bancaire : Crédit Agricole Blois-Bégon - F-41000 Blois

Virement Paypal : A paiement@cil-ibsc.fr + motif « envoi d'argent à ma famille ou mes amis » + commission Paypal à votre charge + message avec votre nom

Une pénalité de retard de 10 euros sera ajoutée pour chaque demande de réservation hors délai (à partir du 31/03/2017), et dans la mesure où il reste de la place disponible. Respectez les dates, merci !

MENUS (prévisionnels)

	entrée	plat		dessert
Vendredi soir	(1)	(1)	/	(1)
samedi midi	crudités - charcuterie	couscous	Fromage	salade de fruit - brioche maison
samedi soir	salade niçoise	tartiflette - salade verte	/	crème caramel
dimanche midi	macédoine - œuf dur - salade	bœuf bourguignon - spaetzele	Fromage	choux à la crème maison

(1) : Menu du vendredi soir à définir selon le nombre de participants
Soirée Pizza ou Pâté Lorrain.



Colonie des basses-pierres – St Rémy



Fiche d'inscription au concours De St Rémy 2017

A faire parvenir avant le 31/03/17

Show Betta :

NOM : PRENOM :
Tel :

Demande mon inscription au concours *Betta splendens* de St Rémy du 21 au 23 Avril 2017 après avoir pris connaissance et accepté le présent règlement.

Nombre de MALES :
Nombre de FEMELLES :

Frais d'inscription = 15 € pour 20 poissons maximum + 3 trios maximum.
Gratuit si affiliation à : CIL/IBSC, IGL, AAGB, EAC, IBC, AAI, NVL.
Règlement à l'ordre de : **C.I.L – IBSC Congrès 2017.**

Formes naturelles :

NOM : PRENOM :
Tel :

Nb de bacs de 2 litres à réserver :
Nb de bacs de 6 litres à réserver :

Demande mon inscription au concours Formes Naturelles de St Rémy du 21 au 23 Avril 2017 après avoir pris connaissance et accepté le présent règlement.

L'enregistrement de la réservation des bacs pour le concours se fait par ordre de réception (le cachet de la poste faisant foi) et dans la limite des bacs disponibles soit : 12 bacs de 2 litres et 12 bacs de 6 litres.

Gratuit si affiliation à : CIL/IBSC, IGL, AAGB, EAC, IBC, AAI, NVL.

Les exposants sont tenus de respecter les présents règlements

Document à recopier ou à photocopier et à retourner :

Inscriptions aux concours

Betta splendens :

Marc MAURIN
6, rue de l'Etoile
13240 Septèmes Les Vallons
Tel : (00 33)4 91 09 77 07
marcmaurin@free.fr

Formes naturelles :

Michel DANTEC
35, rue André Malraux
41000 BLOIS
Tel: (00 33)2 54 43 28 63
mfdantec@yahoo.fr

Date:

Signature (obligatoire):

Règlement du concours Anabantoïdes Formes Naturelles

Les Anabantoïdes de formes naturelles ou familles affiliées peuvent être présentées au concours.

Les poissons sont jugés par un jury composé d'élèves compétents en la matière.

Tous les poissons doivent être identifiés et présentés sous leur nom d'espèce latin.

Un seul poisson par bac est autorisé (sauf pour les petites espèces).

Les poissons doivent être de taille adulte et en bonne santé.

Les bacs d'exposition sont en plastique et d'un volume de 2 litres et de 6 litres, non filtrés et à température de la pièce.

Compte tenu du volume des bacs de présentation les espèces trop grandes sont exclues pour raison d'éthique, l'association ne pouvant pas offrir le volume nécessaire pour les dits poissons.

Les poissons exposés sont la propriété de l'éleveur et ne sont retirés qu'à la fin de l'exposition.

L'eau peut être apportée par l'éleveur (à défaut, c'est l'eau de conduite de la ville où est organisé le concours).

Le nombre de poissons appartenant à la même espèce est limité à trois par éleveur.

Les éleveurs ayant **inscrits** leurs poissons avec leur réservation d'hébergement sont prioritaires.

Mise en place du système Expo-concours Formes Naturelles avec bonification.

Les poissons **inscrits** doivent parvenir **au plus tard le samedi 22 avril 2017 à 9h00.**

Catégories :

Betta incubateurs buccaux

Ctenops-Sphaerichthys-Malpolutta

Betta constructeurs de nids

Pseudosphromenus - Parosphromenus

Colisa Trichogaster Trichopsis

Badidae Nandidae Polycentridae

Ctenopoma - Microctenopoma

Macropodus

Autres genres au-dessus de 10 cm

Anabas Belontia Channidae Helostoma Luciocephalus Osphronemus Sandelia

NB : *Anabas - Belontia - Channidae - Helostoma - Luciocephalus - Osphronemus - Sandelia spp.* sont autorisés à participer dans la limite d'une taille acceptable au regard des bacs de présentation.

Le classement se présente de la façon suivante :

Par catégorie :

1 ^{er}	150 pts
2 ^{ème}	100 pts
3 ^{ème}	50 pts

Meilleur du concours :

1 ^{er}	500 pts
2 ^{ème}	250 pts
3 ^{ème}	125 pts

